

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AOÛT 2006
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285 de la rue du Rocher à Normandin, ce 15^e jour d'août 2006, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Michèle Claveau, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Boivin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, et M^{me} Brigitte Gagné, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{mes} Jenny Boutin, Carole Dufour, Pierrette Fortin, Lina Lapointe et Nathalie Ouellet sont absentes.

1. **Prière**

M. Rémi Rousseau demande une minute de silence pour le personnel et les commissaires affligés par le décès d'un proche.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3789-08-06

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3790-08-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Approbation des procès-verbaux des 13 juin, 27 juin, 4 juillet et 11 juillet 2006**

CC-3791-08-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE les procès-verbaux des 13 juin, 27 juin, 4 juillet et 11 juillet 2006 soient adoptés tels que présentés.

A D O P T É

5. **Affaires découlant des procès-verbaux**

M. Serge Bergeron indique que des représentants de la commission scolaire ont participé à la soirée rendant hommage à M. Justin St-Pierre d'Albanel.

6. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a rien à signaler.

8. **Présentation du personnel cadre nouvellement nommé**

M. Rémi Rousseau présente le personnel cadre nouvellement nommé, soit M^{mes} Linda Lemieux, Chantale Bouchard, Nicole Bilodeau, MM. Michel Otis, Dario Bouchard et Francis Côté

M. Serge Bergeron indique que M^{me} Doris Girard s'est blessée et sera remplacée temporairement par M^{me} Diane Brassard et cette dernière par M^{me} Angèle Bolduc et ce, par intérim.

9. **Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle**

9.1 **Protocole d'entente entre le C.F.P. de Dolbeau-Mistassini et Formatech LL**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets offre le DEP - Pâtes et papiers (opérations) n° 5262 au C.F.P. de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU qu'une ressource professionnelle se doit d'être engagée pour dispenser ledit cours;

En conséquence,

CC-3792-08-06

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le protocole d'entente à intervenir avec Formatech LL pour un montant de 78 840 \$ plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit protocole pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉ

10. **Ressources humaines**

10.1 **Amendement au plan d'effectifs du personnel de soutien 2006-2007**

ATTENDU l'adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien le 23 mai 2006 (résolution CC-3663-05-06) ;

En conséquence,

CC-3793-08-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE le plan d'effectifs du personnel de soutien soit amendé comme suit :

QUE la proportion des heures de travail allouées à la surveillante ou au surveillant d'élèves au C.É.A. Le Parcours et au C.É.A. Henri-Bourassa soit répartie de la façon suivante :

25 % au C.É.A. Le Parcours
17 % au C.É.A. Henri-Bourassa

ADOPTÉ

10.2 **Engagements**

D'un appariteur

ATTENDU l'affichage du nouveau poste d'apparitrice ou appariteur en musique, temps partiel, (20 heures par semaine), de nature cyclique, à la Polyvalente de Normandin;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M. Jacques Boivin, directeur de la Polyvalente de Normandin, et M^{me} Nadia Tremblay, coordonnatrice des Services des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3794-08-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

BERGERON, Louis Appariteur en musique, régulier temps partiel (20 heures par semaine), de nature cyclique, à la Polyvalente de Normandin, à compter du 28 août 2006.

ADOPTÉ

D'un cuisinier

ATTENDU l'affichage du poste vacant de cuisinier ou cuisinière, temps plein, (38,75 heures par semaine), à la Polyvalente Jean-Dolbeau;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, M^{me} Chantale Arnold, commissaire, et M^{me} Nadia Tremblay, coordonnatrice des Services des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3795-08-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

HUNTER, Sylvain Cuisinier, régulier temps plein (38,75 heures par semaine), de nature cyclique, à la Polyvalente Jean-Dolbeau, à compter du 23 août 2006.

A D O P T É

Mouvements de personnel

ATTENDU l'adoption du nouveau plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU les mouvements de personnel;

ATTENDU l'ouverture des postes vacants ou nouveaux postes;

En conséquence,

CC-3796-08-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement des personnes ci-après désignées:

NOM	CLASSE D'EMPLOIS	N ^{bre} h	DÉBUT	LIEU D'AFFECTATION
Marielle Gosselin	Technicienne en administration	35 h	16 août 2006	Services financiers C.A. Dolbeau-Mistassini
Johanne Bouchard	Agente de bureau Classe principale	35 h	16 août 2006	Ressources matérielles C.A. Normandin
Linda Chabot	Agente de bureau Classe principale	35 h	16 août 2006	C.É.A. Le Retour Saint-Félicien
Chantal Tremblay	Agente de bureau Classe principale	35 h	16 août 2006	Services éducatifs C.A. Saint-Félicien
Manon Girard	Secrétaire d'école	32,5 h	16 août 2006	École Benoit-Duhamel (50 %) École Notre-Dame (50 %)
Hélène Guertin	Secrétaire	21 h	16 août 2006	Services éducatifs C.A. Roberval
Lucie Cloutier	Secrétaire	32,5 h	16 août 2006	Cité étudiante, Roberval

Chantale Nadeau	Surveillante d'élèves	26 h	28 août 2006	Polyvalente de Normandin
Lise Rondeau	Surveillante d'élèves	15 h	28 août 2006	C.É.A. Le Parcours (25 %) C.É.A. Henri-Bourassa (17 %)
Jamie Marceau	Secrétaire	24 h	16 août 2006	C.É.A. Le Parcours (45,7 %) C.É.A. Henri-Bourassa (22,9 %)
Cathy Tremblay	Secrétaire d'école	21 h	16 août 2006	Jean XXIII et Saint-Lucien (60 %)
Lise Bouchard	Secrétaire	17,5 h	21 août 2006	Ressources humaines C.A. Dolbeau-Mistassini

ADOPTÉ

Rappel du champ 21

ATTENDU la résolution CC-3668-05-06 adoptée le 23 mai 2006 concernant l'affectation au champ 21 de M. Francis Côté dans le cadre de l'organisation scolaire 2006-2007;

ATTENDU un besoin d'engagement supplémentaire à ce champ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède au rappel du champ 21 de M. Francis Côté, au champ 3 (primaire général) à l'école La Source/Les Prés Verts et ce, pour l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉ

Rappel du champ 21

ATTENDU la résolution CC-3667-05-06 adoptée le 23 mai 2006 concernant l'affectation au champ 21 de M^{me} Jocelyne Cloutier dans le cadre de l'organisation scolaire 2006-2007;

ATTENDU un besoin d'engagement supplémentaire à ce champ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède au rappel du champ 21 de M^{me} Jocelyne Cloutier, au champ 2 (préscolaire) à l'école Hébert et ce, pour l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉ

11. **Ressources matérielles**11.1 **Contrat d'entretien ménager du service garde Mgr Bluteau**

ATTENDU que la commission scolaire accordait le contrat d'entretien ménager du service de garde Mgr Bluteau à M. Stéphane Guay pour un montant de 20 100 \$ par la résolution CC-3772-07-06;

CC-3797-08-06
Amendement:
CC-3815-09-06

CC-3798-08-06

ATTENDU que M. Stéphane Guay a refusé de signer le contrat de la commission scolaire;

ATTENDU que la Commission scolaire a effectué un appel d'offres public pour l'octroi de ce contrat et que d'autres soumissionnaires conformes y ont participé;

	<u>2006-2007</u>	<u>2007-2008</u>	<u>2008-2009</u>	<u>Total</u>
<i>M. Stéphane Guay, Saint-Félicien</i>	6700 \$	6700 \$	6 700 \$	20 100 \$ (désistement)
<i>Chaîne de travail adapté CTA inc., Alma</i>	12 500 \$	12 750 \$	13 000 \$	38 250 \$
<i>Camil Guy Entretien, Saint-Félicien</i>	15 000 \$	15 500 \$	16 000 \$	46 500 \$
<i>Nettoyeur Supérieur, Girardville</i>	78 000 \$	78 100 \$	78 300 \$	234 400 \$

En conséquence,

CC-3799-08-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE la résolution CC-3772-07-06 soit amendée de la façon suivante:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde à Chaîne de travail adapté CTA inc. d'Alma le contrat d'entretien ménager du service de garde Mgr Bluteau de Saint-Félicien pour les années 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009, au montant de 38 250 \$, plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

M. Michel Lavoie mentionne qu'il s'abstiendra d'intervenir sur le prochain sujet.

11.2 Unités de refroidissement, refroidisseur de liquide et tour d'eau

ATTENDU que la résolution CC-3776-07-06 n'est pas conforme à la réglementation applicable à la commission scolaire;

En conséquence,

CC-3800-08-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:

QUE la résolution CC-3776-07-06 du Conseil des commissaires du 4 juillet 2006 relative aux "Unités de refroidissement, refroidisseur liquide et tour d'eau" soit rescindée.

A D O P T É

ATTENDU que l'unité de refroidissement actuelle aux écoles secondaires Polyvalente Jean-Dolbeau et Cité étudiante de Roberval ainsi que la tour d'eau à l'école secondaire Des Chutes sont désuètes et de ce fait, entraînent une surconsommation d'énergie électrique pour leur fonctionnement;

ATTENDU que leur remplacement résulterait en une récupération des investissements sur une base inférieure à six ans;

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été fait pour le remplacement des deux unités de refroidissement et de la tour d'eau;

ATTENDU l'analyse des soumissions par les Services des ressources matérielles, à savoir :

Trane Québec inc., Vanier Division Wabco Standard Co.	469 685 \$	taxes exclues
All-Tech, Dolbeau-Mistassini	488 160 \$	taxes exclues
Société de Contrôles Johnson, Québec	606 245 \$	taxes exclues

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme, Trane Québec inc., a refusé le contrat;

ATTENDU que le deuxième soumissionnaire conforme, All-Tech, accepte le contrat;

ATTENDU qu'All-Tech accorde un crédit de 15 475 \$ en ce qui concerne sa soumission pour un montant de 472 685 \$ plus les taxes applicables;

En conséquence,

CC-3801-08-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de démantèlement, de la fourniture et de l'installation des deux unités de refroidissement aux écoles secondaires Polyvalente Jean-Dolbeau et Cité étudiante ainsi que de la tour d'eau à l'école secondaire Des Chutes à All-Tech inc. de Dolbeau-Mistassini, au montant de 472 685 \$, plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

11.3 Aménagement de la cour d'école du Carrefour étudiant

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été fait concernant l'aménagement du terrain de l'école Carrefour étudiant de Saint-Félicien;

ATTENDU l'analyse des soumissions par les Services des ressources matérielles à savoir:

Terrassement C. Dumais enr., Dolbeau-Mistassini	66 393,00 \$,	plus taxes
G. Lévesque terrassement inc., Normandin	79 000,00 \$,	plus taxes
Construction Unibec, Dolbeau-Mistassini	114 026,84 \$,	plus taxes
Transport excavation Jean-Roch Bernard inc.	---	

ATTENDU que les prix soumissionnés sont supérieurs à ceux prévus initialement;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme;

ATTENDU qu'une négociation à la baisse a été convenue pour un montant de 15 000 \$ en crédit en diminuant l'ampleur des travaux après une analyse détaillée;

En conséquence,

CC-3802-08-06

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entérine la décision du directeur général à l'effet d'accorder le contrat d'aménagement du terrain de l'école Carrefour étudiant de Saint-Félicien au plus bas soumissionnaire conforme, soit Terrassement C. Dumais enr. de Dolbeau-Mistassini, au montant de 51 393 \$ plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12. Direction générale et Secrétariat général

12.1 Nomination au conseil d'administration de Démo Forêt 2000

CC-3803-08-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE M. Rémi Rousseau soit délégué pour siéger au conseil d'administration de Démo Forêt 2000.

A D O P T É

12.2 Rendez-vous 2006 - Formation du comité organisateur

Le sujet sera traité à la prochaine rencontre.

12.3 Comités de sélection

M. Rémi Rousseau indique qu'il y a peu de disponibilités de la part des commissaires lors de la formation des comités de sélection. Il y a discussion sur le sujet. Le dossier sera analysé et des suggestions seront présentées pour faciliter la présence des commissaires.

12.4 Plan d'action en toxicomanie - État de la situation

M. Serge Bergeron donne des explications sur le projet "Prévention en toxicomanie".

Les personnes suivantes ont été retenues sur les postes temporaires pour une période de trois ans à 100 %, soit 35 heures par semaine:

Responsable:	Jocelyne Allaire	Centre administratif de Saint-Félicien
Éducatrice:	Brigitte Larouche	Polyvalente de Normandin, C.F.P. de Dolbeau-Mistassini et C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours
Éducatrice:	Mélanie Painchaud	École Le Tourmant
Éducatrice:	Nadia Lapierre	École secondaire Des Chutes
Éducatrice:	Any Robitaille	Polyvalente des Quatre-Vents et C.É.A. L'Envol/Le Retour
Éducatrice:	Marie-Claude Laliberté	Écoles primaires - Secteurs Dolbeau-Mistassini et Normandin

Éducateur: Marc Boutin Cité étudiante et C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien
Éducatrice: Lysane Gobeil Écoles primaires - Secteurs Roberval et Saint-Félicien

12.5 **Frais exigés des parents - Coûts supplémentaires occasionnés aux écoles**

M. Serge Bergeron indique que la commission scolaire a adopté la politique "Contributions financières exigées des parents et des usagers" en date du 27 juin 2006. Cette politique entraîne des coûts supplémentaires importants pour certaines écoles.

M. Bergeron donne l'exemple de la Cité étudiante qui a dû acheter 200 calculatrices graphiques à 55 \$ plus les taxes applicables. Ces calculatrices sont prêtées pour l'année scolaire aux élèves. S'il y a altération ou perte de matériel, l'établissement peut réclamer les frais aux parents ou à l'élève majeur. Des démarches administratives sont alors entreprises.

Une analyse sera effectuée pour déterminer les coûts supplémentaires des écoles suite à l'acceptation de cette politique.

13. **Rapport des commissaires-parents**

Services de garde

M^{me} Brigitte Gagné demande des renseignements sur la rencontre avec les responsables des services de garde.

M. Serge Bergeron indique qu'une rencontre aura lieu prochainement. Un comité de travail sera formé pour analyser les situations problématiques et trouver les meilleures solutions.

14. **Revue de presse**

La revue de presse du 8 juillet 2006 est déposée pour information.

15. **Période de questions accordée aux commissaires**

M^{me} Nathalie Hébert indique qu'il y a des plaintes de citoyens concernant le fonctionnement des cloches des écoles durant la période estivale.

M. Serge Bergeron demande à M. Jacques Martel d'analyser le dossier.

16. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 12 septembre 2006, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

17. **Levée de la séance**

CC-3804-08-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement:

QUE la séance soit levée à 21 heures.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)